



***Contrat de Location / Booking Contract***

**Entre / Between :**

La société SCI CHALET EDEN ROC  
33 Avenue Docteur Georges LEVY 69200 VENISSIEUX - France  
Represented by : Olivier FAURA  
Olivier.faura@gmail.com  
+33 6 66 42 01 38

N° Registre du commerce / Trade registered number :  
RCS LYON 900 283 508  
VAT N° : FR93 900 283 508

Désigné comme / Named as : **Le Propriétaire / The Owner**

**Et / And :**

Name  
Address  
Tel  
Passeport number

Désigné comme / Named as : **Le Locataire / The Tenant**

### Conditions Générales de Location

Désignation des locaux : Chalet Eden Roc

Adresse : 149 chemin des Chaudannes 73320 Tignes le Lac

Chalet indépendant d'une surface de 408m<sup>2</sup>

Il est composé de :

. Au RDC :

- Espaces bien être avec piscine 7x3,5m - Sauna - Fitness
- Ski Room
- Buanderie
- 2 garages et local à skis indépendant

. Au 1er étage :

- 3 chambres

- Chambre N°11 : 2 lits simples 90 cm ou jumelables en lit double 180 cm, 1 douche et wc, 1 terrasse
- Chambre N° 12 : 4 lits simples superposés + lit gigogne, 1 douche et wc, 1 balcon
- Chambre N°13 : 2 lits simples 90 cm ou jumelables en lit double 180 cm, 1 douche et wc, 1 balcon
- Salon TV
- Bar - Espace billard
- Cuisine d'été
- WC indépendant
- Grande terrasse

. Au 2ème étage :

- 5 chambres

- Chambre N°21 : 2 lits simples 90 cm ou jumelables en lit double 180 cm, 1 douche et wc, 1 balcon
- Chambre N°22 : 2 lits simples 90 cm ou jumelables en lit double 180 cm, 1 douche et wc, 1 balcon
- Chambre N°23 : 1 lit double, 1 douche et wc, 1 balcon
- Suite N°24 : 2 lits simples 90 cm ou jumelables en lit double 180 cm, 1 wc indépendant, 1 salle de bain, 1 balcon
- Suite N°25 : 2 lits simples 90 cm ou jumelables en lit double 180 cm, 1 wc indépendant, 1 salle de bain, 1 balco

. Au 3ème étage :

- Salon avec cheminée et coins lectures
- Mezzanine - salle de jeux
- Salle à manger pour 16 à 20 personnes
- Cuisine

. Divers

- 1 ascenseur

**NON FUMEUR - ANIMAUX ADMIS**

**SERVICES INCLUS**

- Accueil à l'arrivée
- Lits faits à l'arrivée
- Linge de maison (draps et serviettes de toilette)
- Changement des serviettes de toilettes à mi-séjour
- Ménage de rafraîchissement à mi-séjour
- Produits de toilette dans les salles de bains et douches
- Chaussons et peignoirs
- Kit de cuisine
- WIFI
- Ménage de fin de séjour

La présente location est faite aux conditions générales mentionnées ci-dessous.

Le paiement de l'acompte de réservation implique l'acceptation par le preneur des conditions générales suivantes :



### **Booking General Conditions**

*Designation of location : Chalet Eden Roc  
Adress : 149 chemin des Chaudannes 73320 Tignes le Lac  
Independent chalet with a surface area of approximately 408m<sup>2</sup>*

*It is composed of :*

*. Ground floor :*

- *Wellness space with a 7x3,5m swimming pool - Sauna - Fitness*
- *Ski Room*
- *Laundry*
- *2 garages and independant ski storage box*

*. First floor :*

*- 3 bedrooms*

- *Bedroom N°11 : 2 single beds or twinning beds king size 180 cm, 1 shower + toilet, 1 balcony*
- *Bedroom e N° 12 : 4 bunk beds + 1 trundle bed, 1 shower + toilet, 1 balcony*
- *Bedroom N°13 : 1 double bed king size 160 cm, 1 shower + toilet, 1 balcony*
- *Living room + TV*
- *American pool table + bar*
- *Summer kitchen*
- *Independant toilet*
- *Large patio*

*. Second floor :*

*- 3 bedrooms*

- *Bedroom N°21 : 2 single beds or twinning beds king size 180 cm, 1 shower + toilet, 1 balcony*
- *Bedroom N°22 : 2 single beds or twinning beds king size 180 cm, 1 shower + toilet, 1 balcony*
- *Bedroom N°23 : 1 double bed king size 160 cm, 1 shower + toilet, 1 balcony*
- *Suite N°24 : 2 single beds or twinning beds king size 180 cm, 1 bathroom, 1 independant toilet, 1 balcony*
- *Suite N°25 : 2 single beds or twinning beds king size 180 cm, 1 bathroom, 1 independant toilet, 1 balcony*

*. Third floor :*

- *Living room with fire space and reading sofas*
- *Mezzanine – playing room*
- *Dining room 16 to 20 people*
- *Kitchen*

*. Other :*

- *1 lift*

**NON SMOKING AREA – PETS WELCOME**

**SERVICES INCLUDED IN RENTAL FEE**

- *Arrival welcoming by our chalet manager*
- *All beds done at arrival*
- *Supply of linen and towels*
- *Towels change at mid-stay*
- *Mid-stay cleaning*
- *Toiletries*
- *Slippers and bathrobe*
- *Kitchen kit*
- *WIFI*
- *End of stay cleaning*

*This rental is made under the general conditions mentioned below.*

*Payment of the reservation deposit implies acceptance by the tenant of the following general conditions :*

**Période de location / Booking period :**

- Du **Date à Date**
- From **Date to Date**

**Tarifs et Conditions de Règlements**

Tarif TTC de la location/ Rental fee incl. VAT : **Tarif / Price**

Pour être valide, la réservation doit être accompagnée cumulativement :

- D'un acompte, égal à 30 % du prix de la location à payer à la réservation. De convention expresse entre les parties, il est convenu que cette somme est versée à titre d'acompte, et non d'arrhes.
- Du contrat de location paraphé et signé.

Le solde du prix de la location devra être versé selon les échéances suivantes :

- 35% - au plus tard 90 jours avant l'arrivée
- 35% - au plus tard 60 jours avant l'arrivée

Si le solde n'est pas réglé 60 jours avant la date d'arrivée du locataire, le propriétaire se réserve le droit d'annuler le séjour. Dans cette hypothèse, les acomptes versés resteront acquis au propriétaire.

Le prix devra être intégralement versé, en un seul règlement, le jour de la réservation si cette dernière est réalisée dans un délai égal ou inférieur à 60 jours avant la date de début du séjour.

Tous les prix sont indiqués en Euros, toutes taxes comprises.

Ils comprennent les frais de dossier, le loyer, l'accueil par le chalet manager, le ménage de mi-séjour, le ménage de fin de séjour, le linge de toilette avec changement à mi-séjour, le linge de nuit et les lits faits à l'arrivée, le service déneigement sur les accès, la fourniture du bois de cheminée et les charges locatives.

Le code d'accès sera donné à l'arrivée, sous réserve du paiement de la caution pour dommage, des taxes de séjour et des éventuels services additionnels.

La caution doit être payée 1 mois avant la date d'arrivée.

Le tarif de la location ne comprend pas :

- La taxe de séjour (tarif par jour et par personne en fonction du logement)
- Toutes les prestations annexes.
- Les éventuels frais bancaires à la charge du client.

Le locataire s'engage à prendre possession des lieux aux dates et heures fixées dans le contrat.

La facture de location et des services

**Tariff and Payment Conditions**

*To be valid, the booking must be accompanied by the following:*

- A deposit payment equal to 30% of rental cost payable on booking date. This sum is a part payment and not a down payment.
- A signed copy of the rental agreement.

The rental cost balance must be paid according to the payment schedule detailed hereafter :

- 35% - 90 days before start of stay
- 35% - 60 days before start of stay

If the balance remains unpaid 60 days before the arrival date, the owner will have the right to cancel the reservation. In that case, the deposit will remain to the owner.

If the accommodation is booked 60 days or less before the start date of the stay, the rental cost must be paid in full, in a single payment, on the day the booking is made.

All prices are indicated in Euros, all taxes included.

They include administration fees, rent, reception and follow-up by the chalet manager, mid-stay cleaning, end-of-stay cleaning, bathroom linen with change mid-stay, night linen and beds made on arrival, service snow removal on the chalet accesses, supply of firwood and rental charges.

The access code will be given after payment of damage deposit, holiday tax and any additional services.

The damage deposit must be paid one month before arrival.

Rental cost does not include :



- Tourist tax (rate per day per person and depending on the type of property).
- All additional services.
- Banking costs, if any, are to be paid by the customer.

The tenant agrees to accept the accommodation on the dates and times established in the contract.

#### **Conditions et Formation du Contrat**

Le propriétaire émet une offre de location, par tout moyen et éventuellement par toute forme de publicité. Le contrat de location n'est ensuite valablement formé qu'avec la confirmation de la location par le propriétaire, qui interviendra dans les 72h00 du paiement de l'acompte. Si à l'issue de ce délai, le propriétaire n'a pas confirmé la location, il restituera sous 24h00 l'acompte et la réservation sera considérée comme nulle et non avenue.

#### **Conditions and Contract Development**

The owner communicates and advertises its rental offers by all means necessary.

The rental contract is then only drawn up after confirmation of the reservation by the owner, and will take place within 72 hours following the part payment. After this time, if the owner has not confirmed the rental, the part payment will be returned within 24 hours, and the booking will be considered as null and void.

#### **Conditions d'annulation**

Toute annulation devra être notifiée par courriel avec accusé de réception ou par courrier recommandé.

La date de présentation du courriel ou du courrier déterminera la date d'annulation.

En cas d'annulation émanant du locataire, les conditions ci-dessous seront appliquées :

- Annulation entre la date de réservation et 120 jours avant la date d'arrivée : l'acompte est restitué au locataire
- Annulation entre 120 et 90 jours avant la date d'arrivée : 30% du séjour sera facturé au locataire
- Annulation entre 90 et 60 jours avant la date d'arrivée : 70% du séjour sera facturé au locataire
- Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date d'arrivée : 100% du séjour sera facturé au locataire.

Les remboursements seront effectués dans un délai maximum de 15 jours à réception de la demande d'annulation.

Tout séjour écourté ou interrompu par le locataire ne donnera droit à aucun remboursement. Si le propriétaire se trouve contraint d'annuler le séjour dans le logement prévu, à cause de faits de tiers ou de circonstances extérieures indépendantes de sa volonté, il fournira, si possible, un logement de même catégorie, sans facturation supplémentaire. Sinon, il s'engage à rembourser immédiatement l'intégralité des sommes versées.

#### **Cancellation**

All cancellations must be notified by e-mail or by registered letter.

The date on which the letter is presented will determine the date of cancellation.

Should the tenant be the one to cancel, the following conditions shall apply:

More than 120 days: deposit is refund to the Tenant

Between 120 and 90 days: 30% of the stay is invoiced

Between 90 and 60 days: 65% of the stay is invoiced

Less than 60 days or no-show at the start of stay: 100% of the stay is invoiced.

In the event of a cancellation supported by a reason, should the premises be re-rented, the paid amount will be returned to the tenant who cannot honour his/her contract.

Stays begun and then shortened or interrupted by the tenant do not entitle the latter to any refunds. Should the agency be obliged to cancel the stay in the building planned, due to factors caused by third-parties or external circumstances, it shall supply, if possible, accommodation of the same category, without any additional invoicing. If the agency is unable to do so, it undertakes to refund immediately the totality of the sum paid.

Stays that have started but then shortened or interrupted by the tenant do not entitle the tenant to any refund. Should the owner be obliged to cancel the reservation, due to factors caused by third parties or unforeseen circumstances, they shall, if possible, supply accommodation of the same category, at no additional cost. If the owner is unable to do so, they agree to refund immediately the total of the sum paid.

### **Assurance**

Tous les objets ou effets personnels appartenant au locataire relèvent de la propre responsabilité de celui-ci. Le propriétaire décline toutes responsabilités en cas de perte, de vols d'effets personnels qui interviendraient au cours de la location, d'accidents, d'incendies, de mauvaises utilisations de matériels ou autres. Concernant le bien loué, le locataire est responsable des dommages qu'il aura causés. Le locataire sera donc tenu de s'assurer auprès d'une compagnie d'assurances contre les risques de vol, d'incendie, de bris de glace et de dégâts des eaux. Plus généralement, il doit s'assurer pour la totalité de ses risques locatifs et du mobilier donné en location, ainsi que pour les recours des voisins, et doit pouvoir en justifier à la simple demande du propriétaire. En conséquence, ce dernier décline toute responsabilité pour le recours que leur compagnie d'assurances pourrait exercer contre le preneur en cas de sinistre.

### **Insurance**

The tenant is responsible for all objects or personal effects belonging them. The tenant is responsible for all damages he has caused to the rental accommodation. The tenant must be covered by an insurance policy against risks of theft, fire, broken glass and water damage, and more generally both for risks as a tenant of let property as well as for damage to the let furniture, and against claims by neighbours, and to provide proof of this insurance if requested by the owner. As a consequence, the owner declines all responsibility for claims which their insurance company might make against the tenant in the event of a claim.

### **Dépôt de garantie**

Une caution de 5 000 euros doit être déposée via le lien web SWIKLY 1 mois avant le début du séjour. Le locataire est responsable de tout objet cassé ou détérioré ainsi que des dommages qui pourraient être causés aux installations suite à la mauvaise utilisation des appareils. Les biens et objets mobiliers ne doivent souffrir que de la dépréciation provenant de l'usage normal auquel ils sont destinés. Le dépôt de garantie est versé pour répondre des dégâts et dommages éventuels causés aux biens loués. Le dépôt de garantie versé par le locataire sera conservé jusqu'au contre-état des lieux effectué par le propriétaire après le départ du locataire. Il peut être encaissé. Il sera restitué dans le délai maximum de deux semaines après le départ du locataire, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. Si le dépôt de garantie ne suffit pas à couvrir les frais dus aux dégradations, le locataire s'engage à verser le solde à première demande.

### **Security Guarantee Deposit**

A deposit of €5,000 euros must be deposited 1 month before start of stay on SWIKLY web service. The tenant is responsible for any broken or damaged object as well as any damage that may be caused to the facilities following the improper use of the devices. The furniture and furnishings must not suffer any damage more than usual wear and tear from the use for which they are intended. The guarantee deposit is paid to cover the costs of any damage to the rental property, to items of furniture or other items furnishing the premises. This deposit will be kept until the inventory is validated after departure of the tenant. It may be cashed. Payment can be made by bank card or by bank transfer, according to the amount marked in the special provisions of the contract. This sum will be returned within two weeks following the customer's departure, once the amount has been deducted for any replacement or repair costs. Should the guarantee deposit prove insufficient to cover costs of replacement or repair, the tenant undertakes to pay the difference as soon as it is requested.

### **Arrivée**

Les locations commencent à partir de 17H00. Toute arrivée tardive, soit après 19H00, devra être signalée au propriétaire avant 12H pour organiser une arrivée tardive.



### **Arrival**

Rentals begin at 5.00pm.

Late arrivals, i.e. after 7.00pm, must be communicated to the owner before noon in order to organise a late arrival.

### **Départ**

Le jour du départ, le logement devra impérativement être libéré avant 10H00, avec la remise des clés.

Tout départ différé sera facturé entre 200€/heure, et le montant total de la facture pourra être prélevé sur le dépôt de garantie.

Le règlement global de la facture de fin de séjour devra être payée, au plus tard, la veille du départ du locataire.

Toute clé non restituée sera facturée au prix d'achat.

### **Departure**

On the day of departure, the rented accommodation must be vacated before 10.00am, when the keys will be handed over.

Postponed departures will be invoiced between 200 €/hour, and the total amount of the invoice may be taken from the security deposit.

Any remaining costs at the end of stay must to be paid the day before departure.

Any key not returned will be invoiced at purchase price.

### **Durée du séjour**

La durée de séjour est précisée aux conditions particulières du présent contrat. Le locataire ne pourra sous aucune circonstance, s'autoriser à demeurer dans les lieux à l'issue de cette durée, sauf accord écrit du propriétaire, moyennant un supplément de prix, qui sera fixé au prorata du prix du séjour.

Le locataire déclare sur l'honneur qu'il n'exerce et ne cherche à exercer aucune profession dans le logement et que les locaux faisant l'objet du présent contrat ne lui sont loués qu'à titre de résidence provisoire, conditions majeures sans lesquelles la présente location n'aurait pas été consentie.

### **Duration of stay**

The duration of the stay is mentioned in the contract. The tenant cannot in any circumstance, prolong their stay, unless approved by the owner and at supplementary fee, that will be fixed at a pro rata rate of the stay.

The tenant declares that he/she will not exercise any profession in the rental property and that the property mentioned in this contract is rented to him as provisory accommodation, a major condition for a rental approval.

### **État des Lieux**

L'inventaire et l'état des lieux, d'entrée et de sortie, seront effectués unilatéralement par le propriétaire ou son représentant avant l'arrivée et après le départ du locataire. Ledit état des lieux n'étant pas effectué de manière contradictoire, le locataire bénéficiera d'un délai de 24 heures pour formuler toute réclamation. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommage lors de son entrée dans les lieux.

Le ménage de fin de séjour est inclus dans le tarif de la location.

Le preneur n'aura pas à effectuer le ménage des chambres, salles de bains et salon mais devra à son départ laisser le chalet parfaitement rangé, la vaisselle et les appareils ménagers nettoyés et rangés. En cas de non-respect de ces clauses par le preneur, des frais de nettoyage, rangement et de remise en état pourront être imputés sur la caution.

### **Inventory**

The incoming and outgoing inventory will be unilaterally carried out by the owner or their representative before the arrival and after the departure of the tenant.

The tenant shall have a period of 24 hours to lodge a reclamation. After this deadline, the rented property will be considered as exempt from damage upon the arrival of the tenant.

### **Obligations des Locataires**

Destination des locaux : usage exclusif de location en meublé saisonnier.

Le locataire s'engage à :

- occuper bourgeoisement le logement loué. Le locataire s'engage à ne l'utiliser que de façon provisoire. Le logement ne sera en aucun cas sa résidence principale, ni secondaire et le locataire n'y exercera aucune activité professionnelle, artisanale ou commerciale.
- prendre les lieux loués dans l'état où ils se trouveront lors de l'entrée en jouissance tels qu'ils auront été décrits dans l'état descriptif du présent contrat.
- occuper le logement de façon à ne rien faire qui puisse nuire au voisinage. Il ne devra notamment créer aucune nuisance, sonore ou autre.
- utiliser les meubles et objets garnissant le logement à l'usage auquel ils sont destinés et dans les lieux où ils se trouvent. Il s'interdit formellement de les transporter hors du logement.
- occuper les lieux personnellement et ne pouvoir en aucun cas les sous-louer, même gratuitement ni céder ses droits à la présente convention sans le consentement du propriétaire.
- habiter bourgeoisement les locaux loués, et ne pourra, sous aucun prétexte, y entreposer des meubles meublants, exception faite pour le linge et menus objets.
- Conserver les lieux en bon état, durant le séjour.
- N'introduire aucun animal, sauf autorisation du propriétaire moyennant un supplément.
- Prévenir le propriétaire des petits travaux d'entretien qu'il aurait pu constater.
- Informer immédiatement le bailleur de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent.
- Laisser exécuter les travaux qui doivent être réalisés dans l'urgence manifeste, quels qu'ils soient. Si des travaux à exécuter sont dus à une détérioration imputable au locataire, ils seront refacturés au locataire.

Le locataire est responsable de la destruction ou de la détérioration de tout objet mis à sa disposition, à titre d'accessoire du logement, et des dommages qui pourraient être causés à l'immeuble et aux installations quelles qu'elles soient, du fait d'une utilisation anormale, notamment des appareils électriques et de chauffage ou de l'obstruction des WC, lavabo, baignoire ou évier par des objets de nature à boucher les canalisations. En cas de suspicion de détérioration, le propriétaire aura accès à l'immeuble loué pour effectuer tous les constats nécessaires.

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement. Toute infraction à cette stipulation entraînera des frais de nettoyage et de désodorisation supplémentaires.

Le locataire s'engage à ne laisser dormir aucun enfant de moins de 6 ans sur l'étage supérieur des lits superposés. L'accès à la piscine et au sauna est placé sous la responsabilité du locataire qui s'engage à maintenir leurs accès clos vis-à-vis des enfants non-accompagnés et sous la surveillance permanente d'un adulte. Le locataire se conformera, à titre d'occupant des lieux, au règlement intérieur de l'immeuble, dont il reconnaît avoir pris connaissance.

### ***Tenant's Obligations***

Use of the property: exclusive use as a furnished holiday home

The tenant agrees :

- To occupy the premises in a respectful manner. This building is neither his main or secondary residence, and the tenant will not exercise any professional activity in the premises.
- To accept the rented premises in the condition it is in when he/ she takes possession of the premises such as described in the description attached to this contract.
- To occupy the premises in a peaceful fashion in order to not disturb the neighbours. In particular the tenant shall not create any noise nuisance.
- To use the furniture and objects furnishing the rented accommodation for the purpose for which they are intended and only on the premises where they are found and shall under no circumstances take them outside the rented accommodation. The contract shall be legally terminated should the tenant, for any reason whatsoever, let or transfer his/ her rights to this contract without the express consent of the owner. He or she must reside in the rented accommodation in conventional manner and may, under no circumstances, install their own furniture excepting linen and small objects.
- To keep the premises clean and in good order throughout the stay.
- To not introduce any pets into the rented accommodation without the express consent of the owner and at supplementary cost.
- To make the owner aware of any outstanding maintenance.



- To allow any urgent work required to be carried out on the premises, to ensure the upkeep of the rented accommodation. If works to be done are due to a deterioration caused by the tenant, the costs will be invoiced to the tenant.

Furniture and objects must only suffer from wear and tear resulting from the normal use for which they are intended. Should they be found to be missing or damaged at the end of the contract for a cause other than normal wear and tear, they must be paid for or replaced by the tenant with the consent of the owner. This obligation also applies to wallpaper, curtains and to the building in general. The tenant must not throw any objects likely to block the pipes into the washbasin, bath, sink, laundry, WC, etc...

Smoking is forbidden within the rental property. Any contravention will be subject to costs of cleaning and odour removal deducted from the guarantee.

The tenant must not allow any child under 6 years old sleep in the top bed of bunk beds.

Access to the swimming pool and sauna is the responsibility of the tenant who agrees to keep their access closed to unaccompanied children and under the permanent supervision of an adult.

The tenant shall comply with the in-house regulations.

### ***Obligations du propriétaire***

Le propriétaire s'engage à fournir le logement et ses accessoires, tels qu'ils sont décrits dans le descriptif reçu lors de la réservation et à respecter les obligations résultant du présent contrat.

### ***Owner's Obligations***

The owner shall place at the disposal of the tenant the rented accommodation according to the description received at the time of booking, and shall comply with the obligations laid down in this contract.

### ***Réclamations***

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée au propriétaire dans les 48 heures à compter de l'entrée dans les lieux.

La renonciation du locataire à une ou plusieurs prestations comprises dans la location ne peut faire l'objet d'aucun remboursement ou contrepartie par le propriétaire.

Le bailleur ne pourra être tenu de quelconques dommages et intérêts en l'absence d'exécution du contrat de location pour cause de force majeure, ou toute cause et empêchement indépendant et extérieur à sa volonté, empêchant l'exécution du contrat, ou perturbant ses obligations. Aucune pénalité ne pourra être réclamée à ce titre.

### ***Complaints***

Any claims made concerning a service must be sent to the owner within 48 hours following taking possession of the premises.

The fact that the tenant chooses not to take advantage of one or more of the services included in the package does not entitle him/ her to any refunds or compensation.

The owner cannot be held liable for any damages in the absence of execution of the rental contract due to force majeure, or any cause and impediment independent and outside its will, preventing the execution of the contract or disrupting its obligations. No penalty can be claimed for this.

### ***Capacité d'accueil***

La présente location est établie pour une capacité maximale de 19 personnes.

Le nombre des occupants ne doit en aucun cas dépasser la capacité maximale.

Dans le cas d'un dépassement non autorisé, le propriétaire pourra refuser que des personnes en surnombre occupent effectivement les locaux.

### ***Capacity***

The present contract is established for a maximum capacity of 19 people.

This number of people confirmed on the contract must not be exceeded.

In case of non-authorized occupation, the owner will be able to refuse the extra people.

**Résiliation**

À défaut de paiement aux échéances fixées ou d'inexécution d'une clause quelconque du présent engagement, et huit jours après mise en demeure restée infructueuse, le propriétaire ou son mandataire pourra exiger la résiliation immédiate de la présente convention et le locataire devra quitter les lieux loués sur simple ordonnance du juge des référés.

**Termination**

Failure to pay at the due dates and to fulfil any clause in this contract, eight days after formal notice has been given and not responded to, the owner or his authorised agent is entitled to demand immediate termination of this contract. The tenant must therefore vacate the rented premises on the order of the court.

**Protection des données personnelles des parties**

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent contrat font l'objet d'un traitement nécessaire à son exécution. Elles sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de l'application de réglementations comme celle relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Les données personnelles sont conservées pendant toute la durée de l'exécution du présent contrat, augmentée des délais légaux de prescription applicable.

**Protection of personal data**

The tenant's personal data collected within the framework of the present contract are necessary for its treatment. It may be used in the context of the application of regulations such as those relating to the fight against money laundering and the financing of terrorism.

The personal data is kept for the duration of the execution of this contract, plus the applicable legal limitation periods.

**Valeur de Traduction**

Les présentes conditions sont établies en langue française et traduites en langue anglaise pour le bénéfice des clients anglophones. Malgré toute précaution, en cas de divergence résultant de la traduction, la version en langue française prévaut.

**Validity of Translation**

This Agreement was written in French and translated into English for English-speaking clients' benefit. All care has been taken, but if the translation differs, the French version shall prevail.

**Pour le locataire / For the tenant :**

Date : **Date**

Nom et prénom / Last name and first name : **Tenant Name**

Signature précédée de la mention « lu et approuvée » / Signature preceded by the words « read and approved »

**Pour le propriétaire / For the owner,**

Date : **Date**

Nom et prénom / Last name and first name : SCI CHALET EDEN ROC, représenté par / represented by, Olivier FAURA